

**Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs**



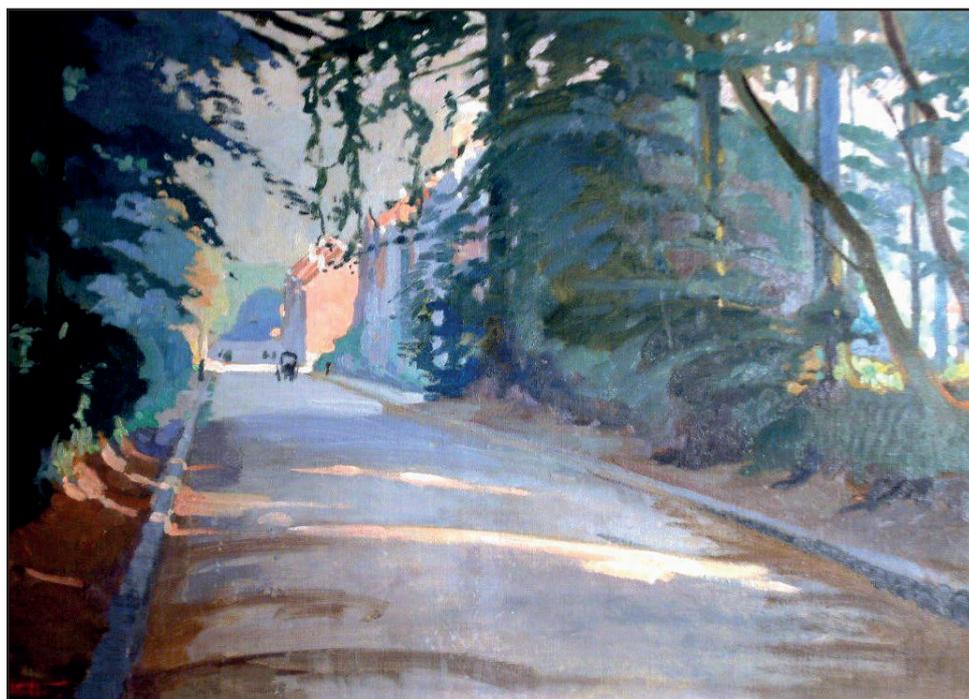
**Geschied- en
heemkundige kring
van Uccle
en omgeving**

UCCLENSIA

Revue bimestrielle - Tweemaandelijks tijdschrift

Septembre - September 2021

285



Le Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs asbl

Fondé en 1966 par une équipe présidée par Jean Marie Pierrard (président d'honneur fondateur), notre cercle a pour objectifs d'étudier et de faire connaître le passé d'Uccle et des communes environnantes et d'en sauvegarder le patrimoine. Dans ce but il organise régulièrement des activités comme des expositions, des conférences et des promenades ou visites guidées. Il publie aussi des ouvrages ainsi que sa revue, UCCLENSIA, qui paraît cinq fois par an. Il a aussi un site internet ainsi qu'une page facebook.

Conseil d'administration :

Patrick Ameeuw (président), Eric de Crayencour (vice-président), Brigitte Liesnard - Ameeuw (secrétaire), Pierre Goblet (trésorier), Yves Barette, André Buyse, Leo Camerlynck, Marcel Erken, Stephan Killens, Yvan Nobels, Clémy Temmerman, Louis Vannieuwenborgh (administrateurs).

Siège social :

Rue du Repos, 79 à 1180 Bruxelles

Téléphone : 02 374 60 80

Courriels : patrick.ameeuw@skynet.be ou cercle.histoire.uccle@gmail.com

Site internet : www.ucclensia.be

Page facebook (accessible par compte facebook)

N° d'entreprise 410.803.908

N° de compte bancaire : IBAN : BE15 0000 0622 0730

Cotisations annuelles

Membre ordinaire 15 € - membre étudiant 10 € - membre protecteur 25 € (minimum)

Geschied- en heemkundige kring van Ukkel en omgeving vzw

Opgericht in 1966 door een team onder leiding van Jean Marie Pierrard (erevoorzitter-stichter), heeft onze Kring als doelstellingen het verleden van Ukkel en omgeving te bestuderen en openbaren en voor de bewaring van het historische erfgoed ervan te ijveren. Daartoe organiseert deze regelmatig activiteiten zoals tentoonstellingen, lezingen, historische wandelingen en geleide bezoeken. Hij geeft ook boeken en het tijdschrift Ucclesia uit, dat 5 keer per jaar verschijnt en aan alle leden wordt verstuurd. Er is ook een Internetsite en een facebookpagina.

Bestuurraad :

Patrick Ameeuw (voorzitter), Eric de Crayencour (ondervoorzitter), Brigitte Liesnard - Ameeuw (secretaresse), Pierre Goblet (penningmeester), Yves Barette, André Buyse, Leo Camerlynck, Marcel Erken, Stephan Killens, Yvan Nobels, Clémy Temmerman, Louis Vannieuwenborgh (bestuurders).

Maatschappelijke zetel :

Ruststraat 79 te 1180 Brussel

Tel.: 02 374 60 80

Mails: patrick.ameeuw@skynet.be ou cercle.histoire.uccle@gmail.com

Internet: www.ucclensia.be

Facebookpagina (toegankelijk via facebookaccount)

Ondernemingsnummer 410.803.908

Bankrekening: IBAN : BE15 0000 0622 0730

Jaarlijkse bijdragen

Lid 15 € - student : 10 € - beschermend 25 € (min.)

XXX

Prix au numéro de la revue Ucclesia : € 3

Prijs van een nummer van het tijdschrift Ucclesia: € 3

Mise en page d'Ucclesia : Brigitte Liesnard

Layout van Ucclesia: Brigitte Liesnard

UCCLENSIA

Septembre 2021 - n° 285 September 2021 - nr 285

Sommaire - Inhoud

Le mot du Président - Woord van de Voorzitter	2
Maisons Quittelier rue Henri Van Zuylen <i>Laure Hammes-Quittelier</i>	4
Jean Crokaert, récit d'une vie autour du château Papenkasteel (neuvième partie) Transmis et commenté par <i>Yves Barette</i>	21
Le projet du « Tennis Club de l'Observatoire » : menaces sur le Crabbegat Une lettre du <i>Dr Emile Willaume</i>	25
Vie du Cercle et Nouvelles Brèves	29
Expositions, lectures, acquisitions	32
In Memoriam : Rik Ryckaert et Josiane Vandercruyce	33

En couverture avant : *Heure matinale rue Van Zuylen. Tableau d'Henri Quittelier (62 x 87 cm). 1919 (Coll. privée). Les « maisons Quittelier » se situent vers le milieu à droite.*

En couverture arrière, haut : *Carré Sersté dans le quartier du Chat (2016).*

En couverture arrière, bas : *Le château du Groeselenberg (2005).*

Publié avec le soutien de la Commune d'Uccle et de l'échevinat de la Culture, de la Fédération Wallonie - Bruxelles (services de l'Éducation permanente et du Patrimoine culturel) et de la Commission communautaire française de Bruxelles - Capitale.

LE MOT DU PRESIDENT

Nous espérons que la sortie de ce numéro coïncidera avec la fin des mesures de confinement, au moins les plus contraignantes. Nos visites et promenades ont repris en juin et devraient désormais se poursuivre normalement. Notre Conseil d'administration pourra se réunir à nouveau à partir de septembre.

En revanche, nous avons pu éditer notre revue sans interruption. Nous avons aussi fait un grand pas dans le développement de notre site ucclensia.be. Désormais tous les numéros de notre périodique *Ucclensia* y sont consultables intégralement. Cela fait tout de même 279 numéros (pour les tout derniers, seul le sommaire est présenté ; c'est voulu – afin de privilégier nos fidèles lecteurs). On s'est attaqué ensuite aux *Bulletins d'informations* qui pendant longtemps ont contenu des informations qui conservent un intérêt pour le chercheur et le curieux. Cette avancée considérable est due à notre administrateur, Yves Barette. Je le remercie très chaleureusement. La somme des articles contenus dans ces pages représente le véritable « trésor » de notre Cercle, bien plus que des archives ou collections. Il nous a paru prioritaire de transmettre les connaissances que nous avons récoltées et élaborées en plus de 50 ans. Et ce n'est pas terminé, car nous avons le projet de rassembler sous la rubrique « Dossiers », le produit de recherches, sur différents sujets de l'histoire d'Uccle, qui ne sont pas (ou pas encore) coulées sous forme d'article ou de monographie. Le premier de ces dossiers est consacré au domaine Raspail ; j'espère que d'autres le rejoindront prochainement.

Nos relations avec l'échevinat de la Culture se sont également maintenues malgré la pandémie ; les promenades de juin et de septembre 2021 (Journées du Patrimoine) ont été organisées en collaboration avec ses services.

Nos activités reprennent donc ; vous en trouverez le détail dans le *Bulletin d'informations* ci-annexé. Enfin, il y a notre exposition consacrée aux « Châteaux et ensembles ouvriers à Uccle ». Elle aura lieu, comme d'habitude, au Doyenné - Maison des Arts, du 2 au 17 octobre 2021. Un catalogue sera également proposé. Venez-y nombreux. Ce sera aussi l'occasion de se retrouver après ce long hiver sanitaire.

Patrick Ameeuw

WOORD VAN DE VOORZITTER

We hopen dat dit nummer zal uitkomen op het ogenblik dat ten minste de strengste inperkingsmaatregelen zullen zijn afgeschaft. Onze geleide bezoeken en wandelingen werden hernomen in juni en zullen normaliter verder gaan. Ook onze Bestuursraad zal vanaf september opnieuw kunnen samenkomen.

Anderzijds konden we ons tijdschrift zonder onderbreking verder uitgeven. We hebben ook een grote stap gezet in de ontwikkeling van onze webstek ucclensia.be. Voortaan zullen alle nummers van *Ucclensia* online kunnen worden gelezen. In totaal betreft dit 279 nummers (van de laatsten wordt enkel de inhoudsopgave getoond; kwestie van voorrecht voor onze trouwe lezers). Vervolgens hebben we onze rubriek *Berichten* aangepakt, die sinds lang informatie bevatte van belang voor onderzoeker en nieuwgierige. Onze bestuurder, Yves Barette, nam dit aanzienlijke werk op zijn schouders. Ik dank hem hiervoor heel hartelijk. De verzameling artikels op deze bladzijden zijn de echte « schat » van onze Kring, meer dan de archieven of de verzamelingen. We vonden het een prioriteit om al de kennis verzameld gedurende de afgelopen 50 jaar te tonen. En het is nog niet gedaan, want we hebben nu het plan om een rubriek « Bestanden/Dossiers » te maken, die onderzoek zal groeperen over verschillende onderwerpen van de geschiedenis van Ukkel, die niet (of nog niet) werden gepubliceerd als artikel of monografie. Het eerste van deze dossiers is gewijd aan het Raspail domein; ik hoop dat andere spoedig zullen volgen.

Onze relaties met de Schepelij van Cultuur werden eveneens gehandhaafd ondanks de pandemie; onze wandelingen van juni en september 2021 (Open Monumentendagen) werden trouwens georganiseerd in samenwerking met deze dienst.

Onze activiteiten hernemen dus; U kan al de details vinden in de bijgevoegde *Berichten*. Ten slotte is er onze tentoonstelling gewijd aan de « Kastelen en arbeiderswoningen in Ukkel ». Zoals gewoonlijk wordt onze tentoonstelling gehouden in de Dekenij - Kunstenhuis, en dit van 2 tot 17 oktober 2021. Er zal eveneens een catalogoog beschikbaar zijn. We hopen U in groten getale te ontmoeten. Het zal de gelegenheid zijn om mekaar opnieuw te zien na deze lange sanitaire winter.

Patrick Ameeuw

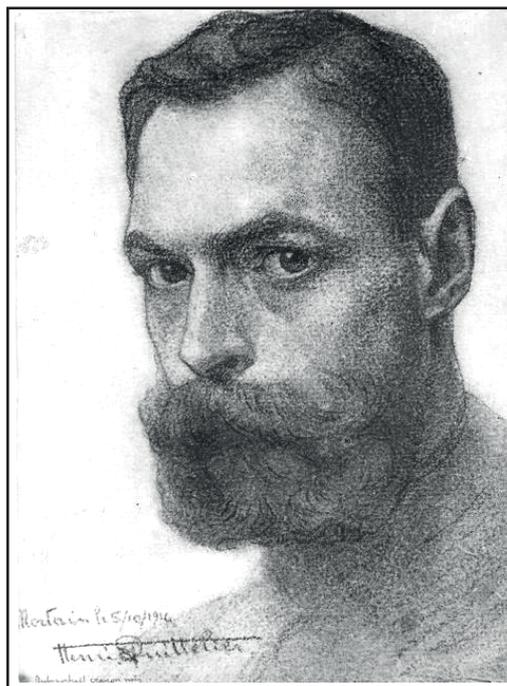
Maisons Quittelier rue Henri Van Zuylen à Uccle

**Laure Quittelier,
petite-fille d'Henri Quittelier artiste-peintre ucclois
(1884-1980)**

Il est question de deux maisons de la rue Henri Van Zuylen où vécurent des membres de la famille Quittelier. L'une (48 rue H. Van Zuylen, anciennement 48 rue des Champs) a été habitée par le peintre Henri Quittelier (1884-1980), son épouse, Augustine Van Couteren (1883-1941) et leur fils, Henri Auguste; l'autre (50 rue H. Van Zuylen, auparavant 46 rue des Champs) fut occupée par les parents de l'artiste, Auguste Quittelier (1855-1938) et Clotilde Vliebergh (1855-1937). Le terrain sur lequel ont été construits les deux immeubles avait été acquis par Auguste Quittelier.



*« Les maisons Quittelier » : 48 (à gauche) et 50 (à droite)
rue Van Zuylen. 2007.*



*Autoportrait d'Henri Quittelier en 1916. Dessin (Musée
de Rouen).*



Les maisons de la rue Van Zuylen, n° 36 à 52. 2007.

Avant de parler des maisons du 48 et du 50 de la rue Henri Van Zuylen à Uccle, construites par les soins de mon grand-père Henri Quittelier, il est peut-être utile de les situer et de développer l'histoire du quartier.

Origine de la rue Henri Van Zuylen

En face des maisons n° 48 et 50 de la rue Henri Van Zuylen, se trouve actuellement le « parc Delvaux », ancienne propriété de la famille Delvaux, qui s'étendait depuis la rue Henri Van Zuylen jusqu'à l'avenue Vanderaey et la rue de la Fauvette, d'une superficie d'environ 3 hectares, a été (partiellement) classé comme site le 4 mars 1993 (sous l'appellation « ancienne propriété Delvaux»). Une douzaine de maisons de la rue Henri Van Zuylen, dont le n° 48, figurent également à *l'Inventaire du patrimoine architectural de la Région de Bruxelles Capitale*.

Dans le haut du parc se trouvait une villa, le « Petit Castel Delvaux »¹. La propriété Delvaux, jadis le « Bois de Grootte Loutse », s'étendait alors au-delà l'avenue Vanderaey jusqu'à la rue Klipveld, ce qui explique qu'en 1910, il y avait encore des parcelles appartenant à la famille Delvaux entre les deux rues.

La rue Henri Van Zuylen était anciennement un chemin, le « chemin des Champs » (Veldweg) , ensuite « rue des Champs » (Veldstraat), qui traversait la propriété. L'artère est toujours en forte pente.

En 1913, la rue des Champs devient la « rue Henri Van Zuylen », dénomination approuvée le 25 mai 1913 par le Conseil communal d'Uccle, en hommage au baron Henri van Zuylen van Neyevelt, né à Dixmude le 26 février 1878, commandant en second du navire-école belge « Comte De Smet-De Nayer » qui fit naufrage dans le golfe de Gascogne le 19 avril 1906.

¹ Article d'Annick Henrotin dans le quotidien « Le Soir » du 5 mars 1993.

Le numérotage des maisons de la rue Henri Van Zuylen débute dans le bas de la rue, à partir de la chaussée d'Alseberg. Auparavant, dans la rue des Champs, il débutait par le haut, rue Colonel Chaltin. C'est un hasard si le numéro 48 est resté inchangé. Le n° 50 par contre était le n° 46.

Dans un livre édité par « Uccle Centre d'Art » en 1950, *Uccle au temps jadis* » (2^{ème} édition), publié sous la direction de Charles Viane (1876-1959), une page est consacrée au quartier du Klipveld en 1908 accompagnée d'un plan dessiné par l'auteur, illustrant le quartier depuis l'avenue De Fré jusqu'à l'avenue Vanderaey, au Dieweg et à l'avenue Brugmann ; on y voit des prairies, des bois et des marécages².

Charles Viane, homme de lettres, peintre, aquafortiste et bricoleur, était un grand ami d'Henri Quittelier dont il était voisin dans la rue Henri Van Zuylen. Il vécut au n° 36 jusqu'en 1940, date à laquelle il aménagea au n° 40 dans une maison construite selon ses plans. Celle-ci est toujours visible dans son état initial, de style Renaissance flamande. Charles Viane l'occupa jusqu'à son décès, en 1959. Il avait utilisé des matériaux provenant de démolitions, aussi bien pour la décoration intérieure que pour la façade de sa nouvelle maison. Il était membre d'« Uccle Centre d'Art » et a participé à tous les Salons annuels depuis 1925 jusqu'en 1956. Il en a même été le Président en 1953, présidence reprise par Henri Quittelier en 1954.

D'autres artistes ucclois, membres de l'association, habitaient également dans la rue Van Zuylen : Emile Lecomte au n°42, Alfred Van Neste au 102, John Wiggin au 21. Les adresses des artistes étaient mentionnées dans les catalogues d'expositions d'« Uccle Centre d'Art ». Le journaliste et écrivain Louis Quiévreux (1902-1969), le « Chantre d'Uccle », a également habité dans la rue, au numéro 21, durant les vingt dernières années de sa vie³.

Venons-en aux deux maisons Quittelier pour lesquelles j'ai assez bien de documentation.

Mais il me manquait des plans et certains détails qui m'ont été transmis aimablement par leurs propriétaires actuels. J'ai eu l'occasion de visiter celle du n°48 en 2007, reçue chaleureusement par la propriétaire qui m'a autorisée à prendre des photos. Magnifique intérieur, les fenêtres de la loggia sont décorées de vitraux lumineux. Le salon et la salle à manger étaient autrefois séparés par des portes vitrées dont il ne subsiste que la partie supérieure, un vitrail en « bow-window », décoré d'une guirlande de fleurs stylisées. La porte centrale manquante a été retrouvée au grenier, placée entre la salle-à-manger et la cuisine à l'arrière de la maison par les propriétaires actuels. Au premier étage, une baie vitrée en trois parties, décorées de vitraux, sépare les deux chambres. Toutes les portes intérieures sont ornées de vitraux dans leur partie supérieure.

A l'origine, du temps de l'occupation de la maison par mon grand-père, il n'y avait qu'une chambre à coucher à l'étage et un atelier se trouvant dans la deuxième chambre actuelle, il s'élevait jusque dans les combles. Au rez-de-chaussée, se trouvait une véranda à l'emplacement de la cuisine actuelle. Les portes qui séparaient le salon de la salle à manger ont été placées à l'étage entre les deux chambres, sauf la porte centrale ne correspondant pas aux mesures et remplacée par une nouvelle simplement décorée de motifs en accord avec les parties latérales. La partie supérieure est peut-être d'origine, composée de verres dits « cathédrale ».

La porte d'entrée est ornée d'un vitrail. Elle était équipée d'un heurtoir remplacé par une poignée. Concernant les vitraux, je n'ai trouvé aucune information, ni projets, ni factures. Il est probable qu'Henri Quittelier en soit l'auteur, les décors de fleurs stylisées sont bien du style de mon grand-père, genre « Art déco », en vogue à l'époque. Sans certitude.

Afin d'éclairer le lecteur sur les événements qui ont précédé la construction des maisons Quittelier, je présente ici un résumé des documents d'archives de mon grand-père les concernant.

2 p. 299.

3 Cfr Album *Henri Quittelier* de Laure Quittelier, 2009, p. 146.

Evènements familiaux d'Augustine Van Couteren, épouse d'Henri Quittelier

1902 Décès le 17 mars 1902 à Bruxelles du père d'Augustine-Van Couteren, Arnold Henri Van Couteren, mécanicien négociant, qui tenait un commerce de balances au n°13 de la rue des Grands Carmes à Bruxelles, repris en 1902 par son fils Joseph, né en 1879, frère d'Augustine et de Jeanne Van Couteren. J'ai connu ce magasin dans les années 1935-40, j'étais enfant et très impressionnée par les balances de tous genres qui y étaient exposées du plancher au plafond, vieille boutique typique de l'époque.

1906 Acte du notaire Ed. Van Beneden : succession d'Arnold Henri Van Couteren. Comparution le 22 juillet 1906 de sa veuve Angeline Schroyens, et de ses filles Augustine et Jeanne. Acte signé le 11 janvier 1907.

Le 5 décembre 1906, le notaire H. Groensteen note les biens d'Augustine Van Couteren : 20.520 francs.

Mon père, Henri Auguste Quittelier (le fils du peintre Henri Quittelier), est né à Saint-Gilles le 7 décembre 1906, au 24 rue de Turquie, domicile d'Augustine Van Couteren, couturière qui y tenait un petit commerce de mercerie. La dénomination de la rue a été supprimée après la guerre de 14-18, la Turquie ayant été alliée à l'Allemagne durant le conflit. Le nom fut dès lors remplacé par celui de « Tamines », en commémoration du « massacre de Tamines » le 22 août 1914.

1907 Le 7 janvier, Henri Quittelier épouse⁴ Augustine Van Couteren à Bruxelles. Ils seront domiciliés le 24 janvier, au 35 de la chaussée d'Alseberg à Saint-Gilles ; Henri y a créé une entreprise de peinture en bâtiment et en décoration artistique et y employait des ouvriers. La sœur d'Augustine, Jeanne Van Couteren (née en 1887), épouse 30 juillet 1907, à Saint-Gilles, François Anciau (né en 1877), sculpteur.

4 *Idem*, p. 26.

1909 Le 5 octobre 1909, Henri Quittelier, Augustine et leur fils Henri Auguste déménagent avec l'entreprise, rue Klipveld, au n° 24, à Uccle. Henri Quittelier et son épouse Augustine achètent un lopin de terre rue Klipveld. La date de l'acte est inconnue, ainsi que l'adresse précise. Ce terrain avait un accès vers la rue des Champs entre la propriété Anciau et celle acquise par Auguste Quittelier (voir ci-après)⁵.

Historique des « maisons Quittelier », rue Henri Van Zuylen

1909 Le 6 décembre 1909 le projet d'acte de vente d'un terrain (correspondant aux actuels n° 48 et 50 de la rue Van Zuylen) est rédigé par l'architecte Alph. Hannaert, au nom du propriétaire Ad. Delvaux, avenue Louise à Bruxelles :

« Entre les soussignés Mr Auguste Quittelier⁶, rue de la Fourche à Bruxelles d'une part ; et Mr Alph. Hannaert, architecte, 581 avenue Brugmann Uccle d'autre part, a été convenu et stipulé ce qui suit :

Monsieur Hannaert au nom de Monsieur Ad. Delvaux propriétaire avenue Louise à Bruxelles vend à Mr Auguste Quittelier un terrain à bâtir de 10 m.10 de façade, à front de la rue des Champs à Uccle, contiguë d'un côté au terrain récemment acquis par Mr Vanderschrieck, au fond en partie aux terrains de Mr Ad. Delvaux et à celui de Mr Henri Quittelier, à gauche à celui de Mr Fr. Anciau⁷ ; il aura une contenance de 303,00 m² (voir croquis ci-contre).

Le montant de la somme à payer, soit cinq mille cinq cent septante huit (5.578) francs, sera payé le jour de la passation de l'acte chez Mr le Notaire Abrassart, 319 avenue Brugmann à Uccle le 30 octobre prochain.

5 Croquis de l'architecte Hannaert en 1909.

6 Père d'Henri Quittelier. Cfr Album *Henri Quittelier* de Laure Quittelier, 2009, p. 12, 13 et 82.

7 François Anciau et Jeanne Van Couteren (sœur d'Augustine) étaient propriétaires de la parcelle correspondant aux actuels n° 44 et 46 de la rue Van Zuylen. Leur maison se trouvait au n° 44.

Les frais de l'acte authentique de mesurage ainsi que tous les frais que les autorités compétentes viendraient à réclamer tant pour pavage, égout, etc ... sont à charge de Mr Auguste Quittelier. Un plan de mesurage du terrain sera délivré en croquis à Mr Auguste Quittelier et joint à l'acte. Il sera construit sur le terrain du dit une maison ayant au moins un étage et ce endéans l'année qui suit la réalisation de la présente opération. Le terrain de la propriété de Monsieur Ad. Delvaux sera clôturé par un mur en maçonnerie ayant au moins 2,00 m. de hauteur au-dessus du niveau de la rue, celui-ci construit sur sol mitoyen et aura 0,32 m. d'épaisseur.

Mr Auguste Quittelier aura la faculté de réclamer selon la coutume, le montant de cette mitoyenneté pour maçonnerie, déblai, couverture, etc... au futur voisin, aussitôt qu'il aura construit la maison.

Le terrain se vend dans l'état où il se trouve.

A défaut de Mr Auguste Quittelier de comparaître en vue de la passation du dit acte, il sera loisible au propriétaire vendeur de poursuivre la réalisation de la vente par toutes les voies de droit.

Fait en double au domicile de l'un de nous.

Uccle, le 6-10-09.

Pr Mr A. Delvaux

Hannaert.

NB : un jardinet vers la rue sera construit et clôturé par une grille de 3 m. de profondeur sur la largeur du terrain. A.H.

Prix du terrain : $18,41 \text{ frs (le m}^2) \times 303 = 5578,23 \text{ frs. A. Hannaert}$ ».

1910 L'autorisation de bâtir est demandée par Auguste Quittelier le 24 septembre 1910 et est accordée le 11 octobre 1910 :

« (...) Commune d'Uccle

N°7579 du registre des bâtisses

Indicateur général n°1821

Le Collège des Bourgmestre et Echevins de la commune d'Uccle

Vu la demande en date du 24 septembre 1910 par laquelle Monsieur Auguste Quittelier demeurant à Bruxelles, rue de la Fourche n° 10, sollicite l'autorisation de construire une maison sur son terrain sis rue des Champs sur une parcelle cadastrée section E n° 81 m²(...)

Ainsi fait en séance, le 11 octobre 1910

Par ordonnance :

Le Secrétaire communal (signé) Bernaerts

Le Collège des Bourgmestre et Echevins (signé)

Xavier De Bue »

Le 10 décembre 1910, acte de prêt du Crédit Foncier à Auguste Quittelier de la somme de 6000 frs, remboursables sur 10 ans, pour une construction à ériger.

Les plans de la maison à bâtir, au n° 48 rue des Champs, m'ont été transmis par les propriétaires actuels. Au verso du projet de la maison et d'un extrait cadastral est annoté :

« Vu pour être déclaré à l'arrêté du Collège échevinal d'Uccle en date du 9 septembre 1910. Par ordonnance : Le secrétaire communal (signature)-Le Président (signature) Xavier De Bue ».

Sur les plans sont apposées les signatures de François et Jeanne Anciau, propriétaires du bien voisin. C'est sans doute à ce titre que leur signature avait été demandée⁸. Il n'y figure pas de nom d'architecte mais il s'agit probablement de l'architecte Alph. Hannaert.

Il faut préciser que sur le terrain acquis par Auguste Quittelier, , il était prévu de construire deux maisons, l'une pour Henri Quittelier et sa famille au 48 rue des Champs, l'autre pour ses parents, Auguste Quittelier et Clotilde Vliebergh, au 46 rue des Champs (plus tard 50 rue H. Van Zuylen) ; je n'ai aucun papier officiel ni de plan pour celle-ci. La seule date connue est celle de l'emménagement du couple Auguste et Clotilde Quittelier le 17 janvier 1914.

⁸ Il a déjà été question plus haut de François Anciau et Jeanne Van Couteren, beau-frère et belle-sœur d'Henri Quittelier. Lire notamment la note 7 ainsi que le plan cadastral reproduit à la fin de l'article.

1911 Le 6 juin 1911, déménagement d'Henri Quittelier, de son épouse Augustine et de leur fils Henri Auguste, au 42 de la rue des Champs (54 rue H. Van Zuylen) en attendant la fin des travaux.

1912 Le 14 août 1912 Henri Quittelier et sa famille emménagent dans la maison dont la construction est terminée, au 48 rue des Champs (ensuite 48 rue H. Van Zuylen), sur le terrain d'Auguste Quittelier, également propriétaire de la maison qui est toutefois en partie financée par Henri (8.000 francs). Il n'y a pas d'acte, l'affaire est conclue entre le père et le fils⁹.

C'est Henri Quittelier qui supervise la construction des maisons et qui les décore¹⁰.

1913 La rue des Champs devient la rue Henri Van Zuylen.

1914 Auguste Quittelier et son épouse Clotilde Vliebergh emménagent le 17 janvier 1914 dans leur maison au 46 rue des Champs (plus tard 50 rue H. Van Zuylen). Ils occuperont la maison jusqu'au 6 janvier 1936.

Le propriétaire actuel de la maison ne possède pas de plan. Il l'a acquise en 1969 de Mme De Temmerman, veuve d'Emile Bogaert. Celle-ci l'avait achetée en 1936 des époux Auguste Quittelier-Vliebergh.

Je me souviens très vaguement de cette maison vers 1934-36, j'étais fort jeune. J'ai gardé l'image de l'entrée et de l'escalier qui permettait de rejoindre mes arrière-grands-parents qui se tenaient à l'étage.

Les deux maisons (48 et 50 rue H. Van Zuylen) sont à peu près pareilles, construites en briques, avec un étage et un rez-de-chaussée surélevé par rapport au niveau de la rue (toutefois l'entrée du 48 se trouve à gauche de la façade, tandis que celle du 50 se situe à droite).

Les façades côté rue sont revêtues de pierres en ciment rejointoyées, toujours visible au 50, mais plus au 48, où la façade a été peinte en blanc, puis repeinte en gris en 2016 par les propriétaires actuels. Les briques sont toujours visibles sur la façade côté jardin au 50 et sur le mur mitoyen. La façade arrière du 48 est complètement recouverte d'un enduit et peinte. Les pavements du vestibule et du palier des deux maisons sont d'époque. Les maisons sont pourvues d'une citerne d'eau de pluie toujours existante et d'une cuisine-cave avec accès au jardin. Toutes les pièces d'habitation étaient équipées d'une cheminée pour le chauffage.

Les murs de la cuisine-cave du 50 étaient décorés d'une frise représentant des cygnes, sur panneaux en marmorite de 59 x 29 cm. La cuisine a été transformée en chaufferie par le propriétaire précédent et la plupart des panneaux ont été abîmés. Le propriétaire actuel a récupéré les pièces rescapées qui ont été scellées par ses soins sur le mur de la cour arrière donnant sur le jardin. Il y avait également en façade, sur le mur de la loggia, une décoration d'Henri Quittelier, peinture sur toile collée sur panneau en métal : deux coqs se faisant face, une coupe au centre et des fleurs. Malheureusement, avec le temps, la peinture s'est effacée et est irrécupérable. Le vitrail de la porte d'entrée, d'Henri Quittelier, représente un coq majestueux rappelant le nom de l'hôtel-restaurant « Au Coq d'or » que ses parents tenaient rue de la Fourche à Bruxelles, proche de la Grand'Place, de novembre 1898 à janvier 1914. Cette maison n'existe plus¹¹.

Durant la guerre 14-18, dans une lettre d'Augustine adressée à Henri Quittelier, alors infirmier-ambulancier à l'Hôpital militaire à Calais en France, il est question de la maison du « 44 » (rue Van Zuylen occupée par Jeanne, sœur d'Augustine, et son époux François Anciau)¹².

9 Livre *C'était le 1^{er} août 1914* de Laure Quittelier, 2018, page 35, lettre d'Henri Quittelier à son épouse datée du 19 août 1914.

10 Album *Henri Quittelier* de Laure Quittelier, 2009, p. 28-31.

11 *Idem*, p. 16 à 18, ainsi qu'une photo de la maison du 50 rue H. Van Zuylen en 1935 p. 28 : on y voit le panneau décoratif en façade et mes arrière-grands-parents au balcon à l'étage.

12 Livre *C'était le 1^{er} août 1914* de Laure Quittelier, 2018, p. 85, lettre du 11 novembre 1915

Dans une autre lettre, datée du 18 novembre 1914, qu'elle adresse à Henri Quittelier, Mme F. J. Vandemoortelen, domiciliée à la *Villa Pax* (52 rue Henri Van Zuylen), se dit voisine de Mme Auguste Quittelier¹³.

Il est aussi question du lopin de terre de la rue Klipveld dans une lettre d'Henri adressée à ses parents en 1915 où il demande si « *le lopin de terre de la rue Klipveld est toujours cultivé et si Augustine y a toujours ses grosses poules* »¹⁴.

Départ d'Henri Quittelier

1922 Le 18 juillet 1922, Henri Quittelier achète un terrain de 24 ares en haut du chemin du Crabbegat à Uccle, sur lequel il construira en 1925 sa maison avec atelier et dépendances.

1923 En octobre 1923, Henri Quittelier est nommé professeur de dessin à l'Académie de Nivelles. Il se rend à Nivelles par le train chaque jour de l'année scolaire¹⁵.

1924 Henri Quittelier est chargé par son père de mettre en vente la maison du 48 rue Van Zuylen. Il annonce :

« A vendre Atelier d'artiste-peintre avec habitation, sis rue Henri Van Zuylen 48 à Uccle, ayant une façade de cinq mètres 05 et comprenant : au rez-de-chaussée : vestibule d'entrée et dégagement d'escalier, une chambre vers la rue, une salle à manger, une véranda, WC, escalier vers le jardin. Au sous-sol : une cave, une cave à charbon, dégagement, robinet d'eau. Au premier : un atelier avec lanterneau au nord, une chambre vers la rue. Toiture : terrasse en ciment volcanique. La propriété est pourvue de l'eau de ville et du gaz, contient une superficie d'un are cinquante centiares. Quitte et libre de toutes charges hypothécaires. Libre d'occupation dans trois mois. Prix initial : 45.000 frs. ».

Henri Quittelier reçoit une offre de 60.000 francs de l'artiste peintre ucclois Léonard Lénaerts. A qui il répond qu'il attend d'autres offres avant de donner son accord, mais lui donne la priorité. Henri Quittelier ne peut prendre des décisions sans l'accord de son père Auguste Quittelier qui est le propriétaire de la maison, il n'est que l'intermédiaire chargé de trouver un acquéreur.

Henri Quittelier projette une modification de l'atelier en appartement. Construction d'une mansarde avec fenêtre côté rue. Les travaux sont à charge d'Auguste Quittelier. Henri Quittelier s'occupe de trouver un entrepreneur et de lui transmettre la description des travaux et le cahier des charges. Tout est bien détaillé sur un document de deux pages daté « 1925 ». Il est signé par Auguste Quittelier. Le nom de l'entrepreneur n'y figure pas.

Les travaux de modification de l'atelier en appartement sont approuvés par le Collège échevinal d'Uccle le 13 mai 1924. Plan du 24 avril 1924 de l'architecte L. Van Orbeek pour Mme Vve Malaise qui signe le projet le 19 avril 1924¹⁶.

Le 11 décembre 1924, Mme Vve G. Malaise, institutrice retraitée, acquiert la maison du 48 rue H. Van Zuylen, au terme d'un acte de Maître Jules Goossens d'Uccle. Information de Maître Robert De Coster qui m'a été transmise par la propriétaire actuelle de la maison.

1925 Les travaux sont exécutés dans le courant de l'année 1925. On peut supposer que la famille Henri Quittelier ait occupé la maison jusqu'à la fin du chantier, probablement début 1926, je n'ai pas trouvé le nom de l'entrepreneur ni aucun détail à ce sujet.

Par ailleurs, Henri Quittelier reçoit l'autorisation de la Commune d'Uccle le 8 octobre 1925 pour la construction suivant ses plans de sa future maison avec atelier et dépendances, au 57 chemin du Crabbegat.

13 *Idem*, p. 47.

14 *Idem*, p. 82-83.

15 Album *Henri Quittelier* de Laure Quittelier, 2009, p. 59.

16 Le plan m'a été transmis par les propriétaires actuels de la maison.

1926 Henri Quittelier s'installe avec sa famille dans sa nouvelle maison du 57 chemin du Crabbegat à Uccle le 3 avril 1926, date de domiciliation inscrite sur son livret de mariage.

Il l'occupera jusqu'à son décès en 1980¹⁷.

1963 La maison du 48 rue Van Zuylen est quant à elle revendue par Mme Malaise en 1963. Elle changera encore de propriétaires en **1987** et en **1997**

Annexe : à propos de la Villa Henri Quittelier, 57 chemin du Crabbegat à Uccle.



La « Villa Quittelier », chemin du Crabbegat 57 (Inventaire du patrimoine architectural de la Région bruxelloise. 2016. Urban 27160).

Henri Quittelier en est l'architecte, je possède les plans et l'accord de la Commune d'Uccle pour sa construction, daté du 8 octobre 1925. Mon père et sa seconde épouse l'ont occupée en 1980 après le décès de mon grand-père, jusqu'en 2002. Pour les besoins de mon père, la maison est vendue en 2003 et rénovée par le propriétaire actuel Emmanuel Vaxelaire, avec la participation de l'Atelier d'architecture Michel de Visscher qui a obtenu un 1^{er} prix, catégorie A, d'Architecture contemporaine d'Uccle en 2010, pour la reconstruction à l'identique de la villa, plus une ajoute à l'arrière, et, pour la construction d'une maison à l'entrée de la propriété à front de rue (cfr . Album *Henri Quittelier* de Laure Quittelier, édité en 2009, p. 186 et 187).

La villa Henri Quittelier pourrait faire l'objet d'un prochain article à publier dans la revue *Ucclesia*.

La maison est mentionnée dans l'*Inventaire du patrimoine architectural de la Région de Bruxelles Capitale*, ainsi que celle du sculpteur Léandre Grandmoulin au 43 chemin du Crabbegat et celle du peintre Masui au n°4.

Je déplore qu'aucune plaque commémorative ne soit placée à l'entrée des maisons Quittelier et Grandmoulin où ces artistes ucclois ont vécu jusqu'à leur décès.

Laure Quittelier

Luxembourg

31 mars 2021

Contact : e mail : lhammes@pt.lu

¹⁷ Album *Henri Quittelier* de Laure Quittelier, 2009, page 61.

La famille Quittelier



Henri Quittelier, son épouse Augustine Van Couteren et leur fils Henri junior en 1907.



Les mêmes dans une composition d'Henri Quittelier « Sérénité » (huile sur toile, 1920, d'après une photo d'époque).



Henri dans l'atelier du 48 rue Van Zuylen. 1920.



Augustine dans l'atelier du 48 rue Van Zuylen. 1920.



*Auguste Quittelier et Clotilde Vliebergh (parents d'Henri) dans le jardin du
48 rue Van Zuylen. 1920.*

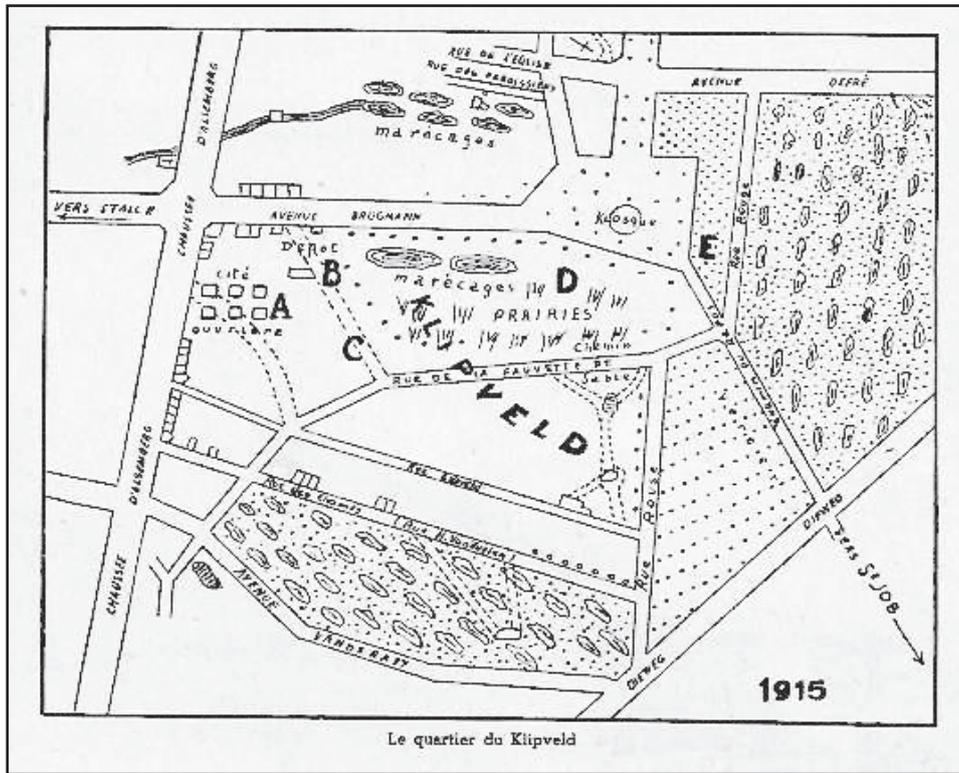


*Henri junior avec sa mère, Augustine, et sa grand-mère, Clotilde,
dans le jardin du 50 rue Van Zuylen. 1920.*



*Augustine avec son fils, Henri junior (à droite) et son neveu, René Anciau,
sur le lopin de terre de la rue Klipveld. 1915.*

Plans et documents



Le quartier Klipveld en 1915 (« Uccle au temps jadis », 2e éd., 1950).

ENTREPRISES DE PEINTURES EN BATIMENTS
 DÉCORATION ARTISTIQUE

HENRI QUITTELIER

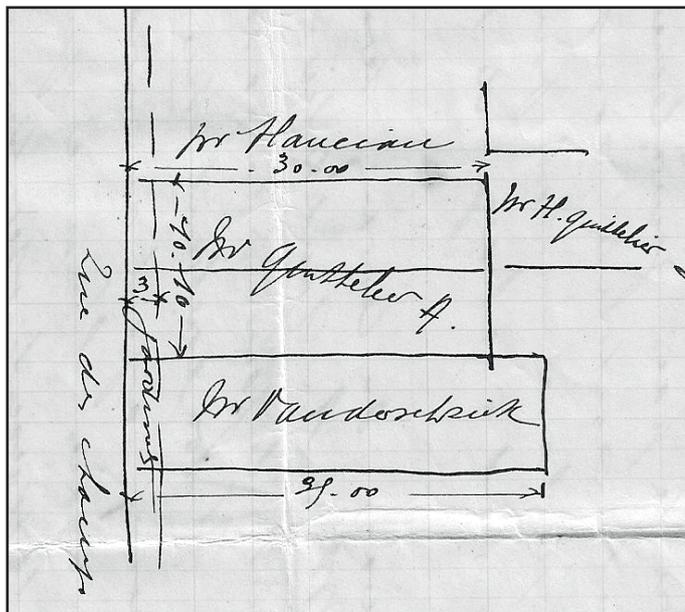
CHAUSSÉE D'ALSEMBERG, 35, SAINT-GILLES
 RUE KLIPVELD, 24, UCCLÉ

PLANS ET DEVIS GRATUITS
 SUR DEMANDE

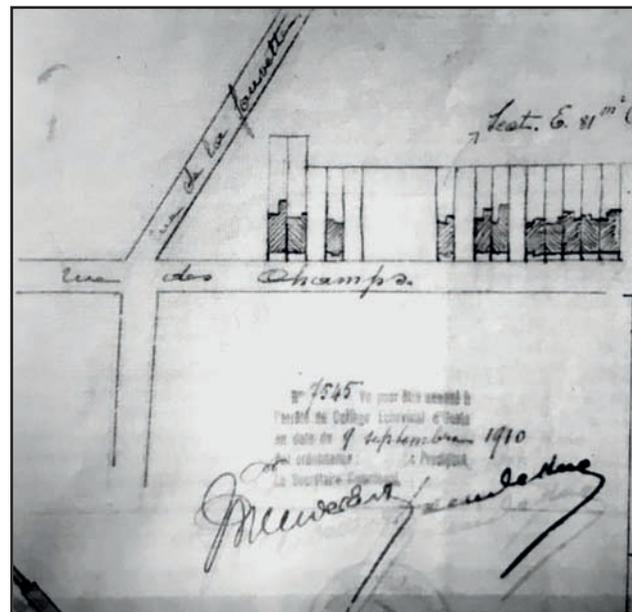
RIX RAISONNABLES
 TRAVAIL SOIGNÉ

PÉNY HAYERMAN, 44, SAL. DU COMMERCE, BRUX.

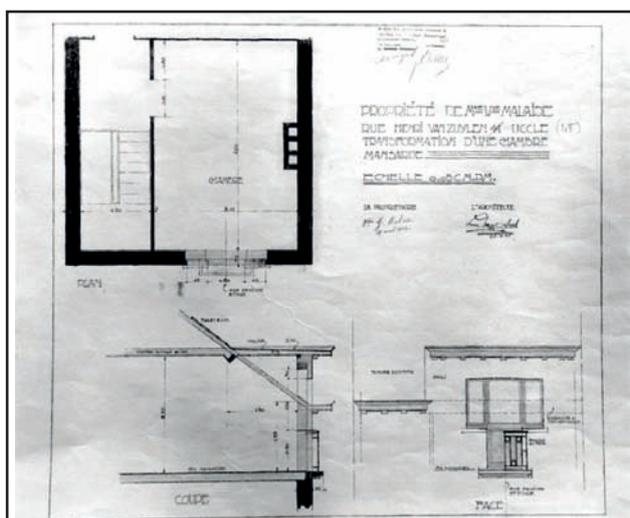
Carton de l'entreprise d'Henri Quittelier. 1909.



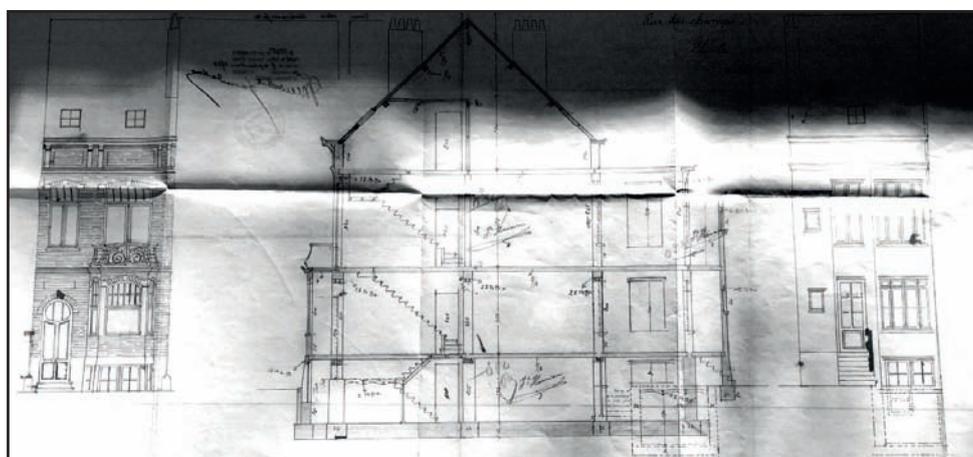
Plan des terrains d'Auguste Quittelier, rue des Champs (ensuite Van Zuylen).
Croquis attribué à Hannaert. 1909.



Plan cadastral de la rue des Champs. La parcelle indiquée par une flèche doit être l'actuel 44 rue Van Zuylen (anciennement 52 rue des Champs) où récut la famille Ancian.



Projet de transformation de la partie supérieure du
48 rue Van Zuylen. 1924.



Plan en élévation (projet) de la maison du 48 rue Van Zuylen. 1910.

Maison 48 rue Henri Van Zuylen (famille d'Henri Quittelier)



Vue de la façade avant en 2007.



*Vue de la façade avant en 2020
(après travaux).*



Vue de la façade arrière en 2020. On reconnaît à gauche la maison du 50 rue Van Zuylen.



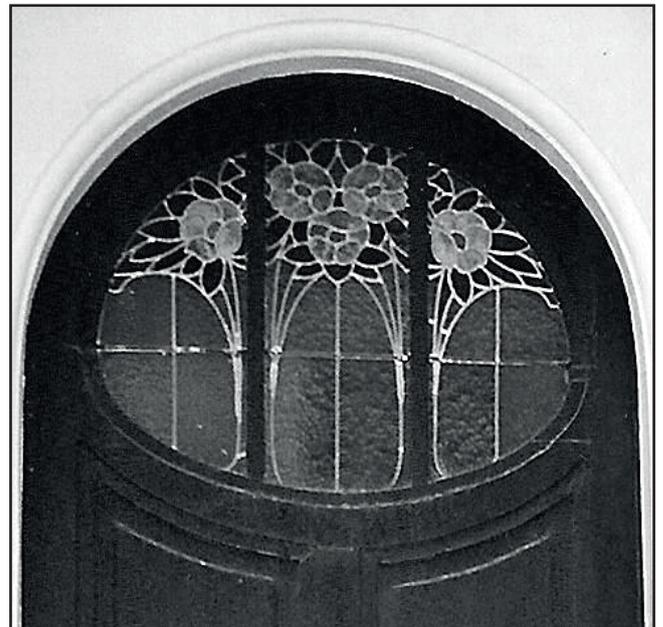
Vue intérieure en 1913 : l'atelier.



Vue intérieure en 1913 : l'atelier.



Porte d'entrée. 2007.



Porte d'entrée. Détail : le vitrail (vue extérieure). 2007.



Porte d'entrée. Détail : le vitrail (vue intérieure). 2007.



La loggia au rez-de-chaussée (« bel étage ») : vue extérieure. 2007.



La loggia au rez-de-chaussée (« bel étage ») : vue intérieure. 2007.



*Partie supérieure de la porte vitrée qui séparait le salon de la salle à manger
au rez-de-chaussée. 2007.*



Porte de la cuisine. 2021.



Porte intermédiaire des chambres au premier étage. 2007.

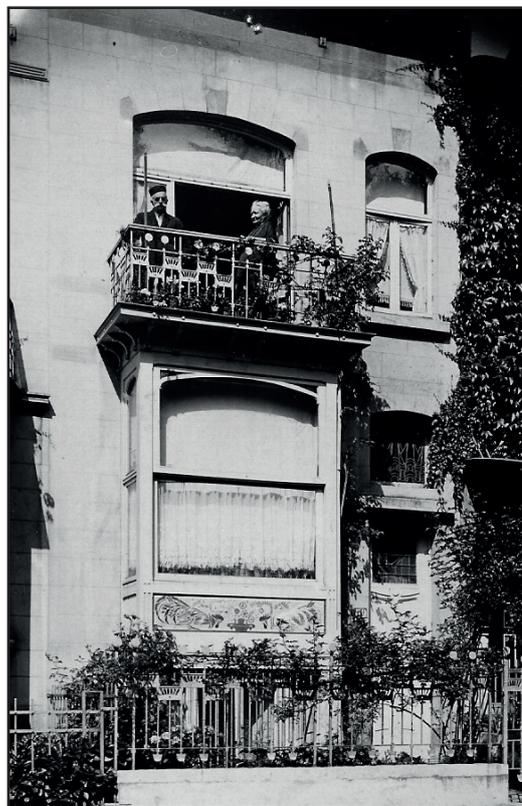


Porte intérieure. 2021.

Maison 50 rue Henri Van Zuylen (famille d'Auguste Quittelier)



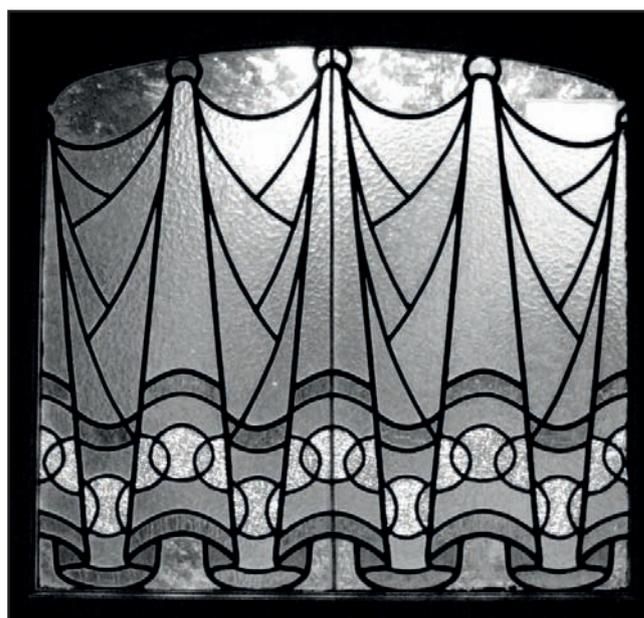
La maison en 2007.



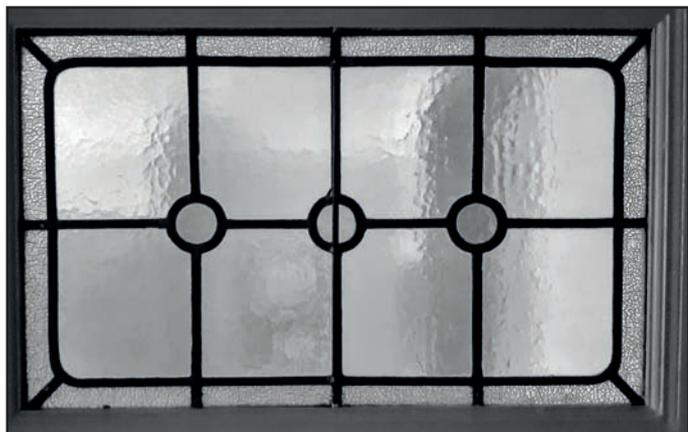
La maison en 1935. Auguste Quittelier et Clotilde Vliebergh sont au balcon.



Vitrail de la porte d'entrée vu de l'intérieur. 2007.



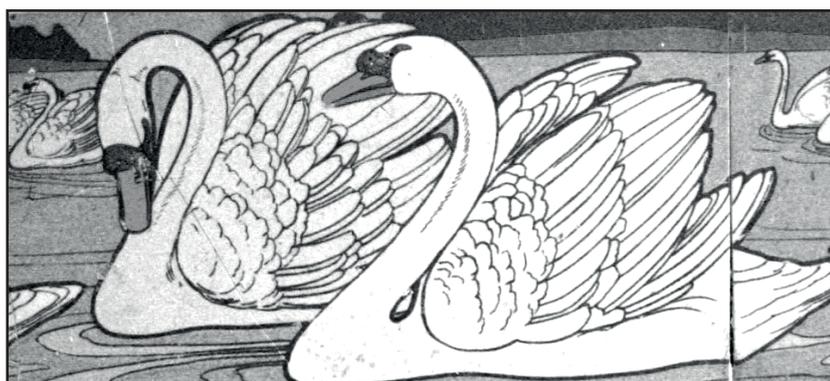
Vitrail de l'imposte surmontant la porte d'entrée. 2007.



Vitrail d'une porte intérieure. 2007.



Pavement du vestibule. 2021.



Frise de cygnes décorant l'ancienne cuisine-cave. 2021.

Les amis



Maison du peintre Charles Viane, 40 rue Van Zuylen.



Maison de Louis Quiévreux, 21 rue Van Zuylen. Dessin d'Henri Quittelier.

Jean Crokaert, récit d'une vie autour du château Papenkasteel

Neuvième partie

Transmis et commenté par Yves Barette

Nous rappelons que ce témoignage est ici retranscrit sans que nous y ayons apporté la moindre modification ou correction de quelque nature que ce soit.

Un vol de bijoux (suite)

Je sortis aussitôt de mon repaire, curieux de savoir ce qui s'est passé. Mon beau-frère Joseph Swaelens bijoutier au centre d'Uccle connaissait plusieurs haute personnalités de notre commune, dont le commissaire de police. Je demandais à mon beau-frère de bien vouloir se renseigner si une plainte avait bien été déposée contre moi. Le commissaire qui en somme était un bon compatriote lui répondit qu'effectivement il y avait une plainte contre moi et que je pouvais franchement me présenter au commissariat pour m'expliquer et démontrer mon innocence pour cette affaire de bijoux. Le lendemain je me présentais au bureau du Longchamp d'où l'affaire était partie. J'étais reçu par l'officier de police qui était venu chez moi faire la perquisition. Je lui donnais mon alibi. Il téléphona à mon patron pour contrôler l'exactitude de mes paroles et demandait si je ne m'étais pas absenté le 12 décembre. Alors pour compléter cette journée je dus encore prouver que j'avais passé la soirée chez moi. Ils me reconduisèrent chez moi avec la camionnette de la police accompagné de l'officier pour compléter son dossier. En entrant je lançais un sourire à ma femme pour lui faire confiance, car cette camionnette de la police et accompagner d'un flic donnait seulement qu'une mauvaise impression. Nous attendions jusqu'à ce que quelques clients fidèles de tous les soirs étaient entrés et qui étaient déjà au courant de l'affaire dont j'étais soupçonné.

L'officier voyant que tout était clair n'avait rien d'autre à faire que de s'en aller.

Soulagés de ces ennuis, nous continuons à vivre tranquillement dans l'espoir que cette affaire soit terminée. Environ un mois après, je reçois une convocation du palais de justice d'Anvers. D'un côté j'étais à mon aise, mais de l'autre côté je ne l'étais pas. Les rues étaient envahies par des collaborateurs qui arrêtaient les hommes. Alors moi avec mon passé envers l'occupant. Je devais me rendre à Anvers. Je partis en courant, ma femme criant encore derrière moi : ne dors pas hein et ouvre tes yeux. C'était un sage conseil que je suivais. Je prenais le train jusqu'au Nord où je pris le train pour Anvers, où j'avais encore besoin de prendre un tram pour arriver enfin au palais de justice. Je remis ma convocation après quoi un huissier m'enferma dans une place en me disant : je viendrais vous chercher tout de suite. Après un quart d'heure d'attente on vient me chercher. Arrivé devant l'officier de police, il m'interroge encore, me demandant si je ne connaissais pas le type figurant avec moi sur la photo. J'expliquai que il faisait partie des anciens du quatrième degré, qu'on avait été photographiés ensemble et que je le connaissais de voir sans être amis.

Là dessus on m'enferma à nouveau. Ce fut bien une demi heure plus tard qu'on vient me chercher. Cette fois-ci le bureau était rempli d'autres témoins concernant cette affaire, ce qui m'étonna.

Eh bien monsieur Crokaert, me dit-il, cela vous étonne qu'il y a tant de monde. Je répondis affirmativement et regarda autour de moi si je ne connaissais personnes parmi tout ces gens, mais ce ne fut pas le cas. L'officier de police regardant une dernière fois ces photos me dit, mais, ce n'est pas vous qui se trouve sur cette photo, puisque cette personne a les cheveux frisés tandis que vous avez les cheveux plats. Je lui demandais de voir ces photos que jusqu'à présent je n'avais pas encore vus. Mais c'était bien moi avec plusieurs amis. Il y avait une dizaine d'années qu'elle avait été faite et je répondis que dans dix ans il se pourrait que je serais chauve – « kletskep » dans mon flamand villageois. Là dessus tout les assistants se mirent à rire. L'huissier commençait la lecture du dossier dont je ne n'ai rien compris. Puis tout les témoins y mirent leur signature et cette affaire fut cloturée pour du bon. Je me dépêchais pour prendre mon tram et train et regagna ma demeure vers midi sans encombre et pus reprendre mon travail dans l'après-midi.

Ma sécurité était de plus en plus menacée, la rue était infestée de collaborateurs pour prendre le plus d'hommes possible, tout les jours on entendait que plusieurs jeunes gens avaient été emmenés. Je n'osais aller dans la rue et j'étais obligé d'abandonner momentanément mon atelier de monsieur Coopmans. Les trams aussi était arrêter tout les matins pour fouiller les gens et demander leur pièces d'identité et certificat de travail, ce que je n'avais pas. Un type de la brigade blanche¹ m'en avait procuré une, mais le cachet allemand était si mal imité que je n'ai jamais osé le porter sur moi. Ce serait trop bête de se laisser pincer maintenant que la guerre tournait à notre faveur.

1 La *Brigade blanche* était un groupe de résistance fondé à Anvers dès l'été 1940 par Marcel Louette, alias *Fidelio*. Des ramifications de ce groupe s'étendaient dans tout le pays, notamment à Bruxelles.



Une vie autour du château Papenkasteel : rue Kinsendael sous la neige.

Un client avait entrepris l'abattage d'un bois se trouvant derrière le château de la Sauvagère sur une propriété de monsieur Brugmann.² Il m'embaucha pour cent francs par jour. C'était mieux que rien, aussi j'étais bien caché toute la journée et à midi je ne devais que descendre un sentier qui donnait dans la longue propriété de mes parents ou j'allais boire du lait de chèvres en apportant tout les jours un gros morceau de bois.

Notre commerce marchait très fort, les jeunes gens venaient chez nous en groupes de Saint-Gilles, Forest, Drogenbos, etc. pour se mettre un peu à l'abri et un peu retiré, ils sentaient plutôt en sécurité. Nous étions toujours sur nos gardes. Je payais un homme qui faisait la garde à la porte ayant une sonnette à sa portée. En cas de danger, le café était évacué en un clin d'œil par derrière donnant dans la rue Papenkasteel.



*Le versant sud du vallon de Saint-Job, vu de la rue du Château d'Eau.
En seconde ligne, les maisons de la rue Geleytsbeek, parmi lesquelles figure celle des parents de Jean Crokaert.*

La guerre touchait à sa fin. Les jeunes soldats allemands qui gardait le chemin de fer, que la brigade blanche venait faire sauter régulièrement, venait danser chez nous et devenait plus familier en voyant que tout se gâtait pour eux. Ils nous disaient qu'ils n'avaient plus l'intention de rentrer chez eux. Les alliés ayant tout bombardés chez eux et ne savaient plus où aller.

Lorsque les allemands étaient passés, la musique repris et les clients revenaient petit à petit. La danse reprenait de plus belle au son de l'accordéon.

Le débarquement

Le 6 juin 1944 ce fut le jour J. Les alliés débarquèrent en Normandie et après des durs combats, ce fut la débâcle de la belle armée allemande. Nous devions encore attendre trois mois avant que nous soyons libérés, parce que il y avait encore plusieurs poches de résistance.

² Probablement sur les 19 hectares de terres que le baron Frédéric Brugmann possédait au nord de la rue Engeland, face au domaine de Latour de Freins.

Les alliés attaquèrent sur plusieurs fronts et le 6 septembre nous fûmes enfin libérés. Notre commerce marchait toujours du tonnerre. Pour fêter la libération, tout le monde allait au café, boire à l'honneur de la délivrance. Mon brasseur ne pouvait me servir faute d'ouvriers qui était aussi de la fête et me demanda si je n'avais personne pour venir chercher ma commande. Le premier chauffeur qui rentre sera pour vous servir le premier, mais si personne ne se présente, je n'en peut rien. Après cette communication, il me vient une idée. Je me rend chez Moeze³ qui possédait une charrette et un cheval. Je lui demande s'il peut aller à la brasserie « La Couronne » chercher de la bière, il était d'accord tout de suite. Arrivé là, je commande autant de bière qu'il peut charger. On me répondit qu'un camion venait justement de partir chez moi. Cela ne fait rien, lui dis-je, remplir moi la charrette et je suis revenu avec un deuxième chargement.

Ma femme en me voyant arriver leva les bras en disant, ils sont déjà venus. J'ai du entasser les bacs jusqu'au plafond de ma cave mais au bout de trois jours, je dus passer une autre commande. Le délégué de la brasserie me demandais si je nettoyait mon café avec leur bière et me disait qu'ils n'ont jamais fourni tant de bière dans un café comme au « Café du Centenaire ». Il faut dire que cela n'arrive pas souvent, une libération...

À suivre



Attelage de la famille Roeye Moeze, ici chaussée de Saint-Job, près de la rue Engeland.

³ Sobriquet désignant la famille Fastenaekels, qui faisait, entre autres activités, commerce du charbon chaussée de Saint-Job, à proximité de l'avenue Hellevelt.

Le projet du « Tennis Club de l'Observatoire » : menaces sur le Crabbegat

Une lettre du Dr Emile Williame

Le projet du « Tennis Club de l'Observatoire » (TCO), avenue Paul Stroobant 44, visant à développer considérablement les infrastructures existantes a fait l'objet de longues démarches urbanistiques qui ont finalement abouti à un récent permis de bâtir régional. Au grand dam des riverains comme on peut le constater à la lecture de la lettre publiée ci-après.

Notre Cercle a toujours été attentif à ce dossier. D'abord parce qu'il touche directement au périmètre de protection de deux sites classés : le parc de Wolvendael (AR du 8 novembre 1972) et le chemin du Crabbegat (AR du 5 juillet 1989). Ensuite parce que les aménagements prévus risquent de fragiliser encore l'antique chemin creux (le plus beau de la commune), par des inondations, des éboulements ou des coulées de boue.

Nous espérons que les travaux d'envergure que l'administration communale y entreprend depuis plusieurs mois ne seront pas à réduits à néant par le chantier du TCO. On peut par ailleurs s'étonner qu'un tel projet, avec toutes les nuisances qu'il peut entraîner (déplacement de terres, imperméabilisation des sols, dépenses – et gaspillages – d'énergie ...) ait pu être accepté alors que nous venons de vivre les inondations les plus catastrophiques de notre histoire et que les experts ne cessent de recommander de nouvelles politiques d'aménagement du territoire.

Certes, les promoteurs ont assuré qu'ils prendraient toutes les précautions nécessaires pour répondre à ces craintes, mais – sincères ou non – ces promesses sont souvent vagues et sonnent plutôt comme un catalogue de bonnes intentions. Au cas où le projet se concrétiserait (ce qui n'est pas encore sûr, car tous les moyens de recours n'ont pas encore été épuisés), le minimum que nous pourrions exiger des responsables administratifs sera de veiller fermement et scrupuleusement (et sur une période suffisante)

à l'absence de toute atteinte à l'environnement, et tout particulièrement à celui du chemin du Crabbegat.

Aux dernières nouvelles, la commune d'Uccle a introduit un recours auprès du gouvernement régional, recours qui est suspensif.

La rédaction

Lettre du Dr E. Williame

Monsieur le Bourgmestre,
Cher Monsieur Dillies,

Comme tous les habitants des quartiers Stroobant, Crabbegat, Dieweg, Kamerdelle, Manoir et environs, j'ai pris connaissance avec le plus grand étonnement de l'avis de délivrance, par la Région, du permis de bâtir concernant la modification et l'agrandissement du « Tennis Club de l'Observatoire » situé 44 Avenue Stroobant.

L'avis placardé, en toute discrétion, dans un endroit confidentiel (le Crabbegat étant actuellement fermé pour travaux, le passage à cet endroit est particulièrement réduit) du 20 juillet, veille de la Fête Nationale, au 4 août, en pleine période de vacances, n'a été découvert, que par le plus grand des hasards par un riverain qui a alerté le voisinage.

Le projet, refusé à de multiples reprises et inlassablement réintroduit à chaque fois par le promoteur, après quelques modifications « cosmétiques », a été finalement approuvé tel quel et pour des raisons difficilement compréhensibles, par l'autorité régionale.

Ce projet prend le contre-pied, de façon presque caricaturale, de tous les grands principes définis par les plus grandes sommités scientifiques, dans le cadre de la lutte pour la survie de la planète et, plus modestement par les instances politiques et les simples citoyens au niveau local, soucieux de léguer aux générations futures un environnement viable dans une commune réputée encore pour sa qualité de vie.

Dans le cadre de la lutte contre les gaspillages énergétiques, le projet prévoit (sans beaucoup de détails quant à la technique utilisée) le chauffage à 26 degrés, 365 jours par an, d'une piscine extérieure de grande capacité, accessible, 7 jours sur 7 de 7 à 22 heures (23 heures le WE)...

La réduction drastique de l'émission dans l'atmosphère de particules fines a été adoptée par les instances politiques et imposée, avec un calendrier contraignant, à toutes les activités de la région bruxelloise.

Les 2300 rotations de camions Diesel de fort tonnage prévues dans la phase initiale des travaux (sans compter les flux massifs de bétonnières et de camions de matériaux dans les phases ultérieures) semblent incompatibles avec ces objectifs et difficilement acceptables par les simples citoyens priés, sous peine de sanctions, de renoncer à leurs voitures diesel dans des délais brefs!

La diminution de l'émission de gaz à effets de serre pour limiter, si possible, les effets dévastateurs du réchauffement climatique est devenue la préoccupation numéro 1 de notre époque et s'impose de plus en plus à toutes nos activités quotidiennes.

Le calcul du kilométrage total des 2300 rotations de camions annoncées ci-dessus entre le site du TCO et le site d'épandage (loin de l'agglomération) mériterait, à tout le moins, une évaluation chiffrée du « bilan carbone ».

L'idée d'une éventuelle compensation, comme il est de plus en plus demandé dans d'autres domaines (aviation etc.) ne semble avoir effleuré ni le promoteur ni l'autorité qui a délivré le permis.

L'amélioration de la mobilité en général dans la commune a fait l'objet récemment d'une grande consultation citoyenne et de multiples projets sont en cours d'étude pour réduire dans les déplacements la part de la voiture privée, promouvoir la « mobilité douce » et lutter ainsi contre le fléau des embouteillages générés par le trafic en croissance constante et l'étroitesse de la majorité des voies de circulation.

L'important flux de camions pendant la durée du chantier (estimée à 2 ans) et l'augmentation significative par la suite du trafic de véhicules privés, dès le début de l'exploitation du TCO (le projet présenté prévoit explicitement, vu le « niveau social élevé » des futurs membres et l'absence de tout transport en commun à proximité, l'utilisation quasi exclusive de la voiture pour rejoindre le site), ne vont certainement pas dans le sens souhaité.

Le rapport d'incidence joint au projet se contente d'estimer benoîtement que l'augmentation de trafic escomptée restera «supportable», étant entendu implicitement que les efforts à fournir évoqués ci-dessus seront exclusivement à charge des autres usagers.

La préservation de la qualité de vie d'un quartier est, légitimement, une préoccupation, tant des habitants que des édiles communaux.

Le développement d'activités à finalité principalement commerciale de 7 à 23 heures, avec un maximum après 16 heures ainsi que les samedi et dimanche toute la journée dans un quartier reconnu récemment comme « zone résidentielle », va impacter de façon significative cette qualité de vie, mais, de cela, le promoteur n'a cure, selon le principe « je suis chez moi et je fais ce que je veux ».

L'actualité tragique récente a montré à suffisance que les changements climatiques, combinés à un développement urbanistique incontrôlé, rendaient impérative et urgente la limitation de l'imperméabilisation du sol.

Or, le projet du TCO prévoit, par bétonnage d'importantes surfaces (le fait que les dalles de béton soient recouvertes d'une fine couche de terre ne change rien au problème), une imperméabilisation significative du flanc de la vallée encaissée de l'Ukkelbeek.

Les différents dispositifs prévus par le projet sont déjà sujets à caution (des citernes à eau de pluie ne peuvent, en aucun cas entrer dans le calcul de « bassin d'orage », la gestion du barrage d'Eupen les 14 et 15 juillet derniers en étant un exemple frappant).

Les calculs fournis par le promoteur estiment par ailleurs que des précipitations exceptionnelles de 50 litres/m² ne seraient jamais dépassées et ne poseraient aucun problème d'absorption des eaux pluviales. Un petit « coup de fil » aux bourgmestres de Verviers ou Pepinster pourrait peut-être tempérer ce bel optimisme...

Quoi qu'il en soit, en cas de pluies orageuses exceptionnelles, le bas du Crabbegat et de l'avenue De Fré risquent de se retrouver une fois de plus les pieds dans l'eau et la boue.

La défense et la valorisation du patrimoine, sous le contrôle vigilant de la Commission Royale des Monuments et Sites constitue, pour chaque commune, une préoccupation majeure.

Le chemin creux du Crabbegat est, à juste titre, considéré comme un joyau de la commune et d'importants travaux actuellement en cours visent à le restaurer et le mettre en valeur, après des décennies de relatif abandon.

Malgré l'avis négatif formel de la CRMS et les rapports d'experts joints à cet avis, les travaux prévus au TCO, enclavé entre les 2 branches de ce site classé et situé en zone de protection, modifieront de façon significative les talus du chemin, par empiètements divers, déboisements partiels et écoulement des excès d'eaux pluviales, sans compter que les énormes excavations projetées risquent de déstabiliser un sol, dont la structure (ancienne carrière de sable) n'a été que très superficiellement étudiée (aucun sondage à grande profondeur n'a été effectué).

Pour conclure, l'adoption en dernière instance de ce projet et son « Catalogue des horreurs » m'inspirent les réflexions suivantes :

L'admirable « tour de passe-passe » ayant permis à un promoteur de transformer, par un coup de baguette magique, une zone officiellement recensée au PRAS en « Zone de sports et loisirs de plein-air », dont il n'est que partiellement propriétaire, moitié en zone résidentielle et moitié en zone consacrée majoritairement à l'Horeca, au « Wellness » et autres activités commerciales fera certainement jurisprudence. Ceci permettra, à l'avenir aux promoteurs, de modifier sans démarches inutiles les prescriptions urbanistiques et d'éviter les contraintes liées à ces prescriptions qui resteront applicables, par ailleurs, avec minutie, au citoyen lambda.

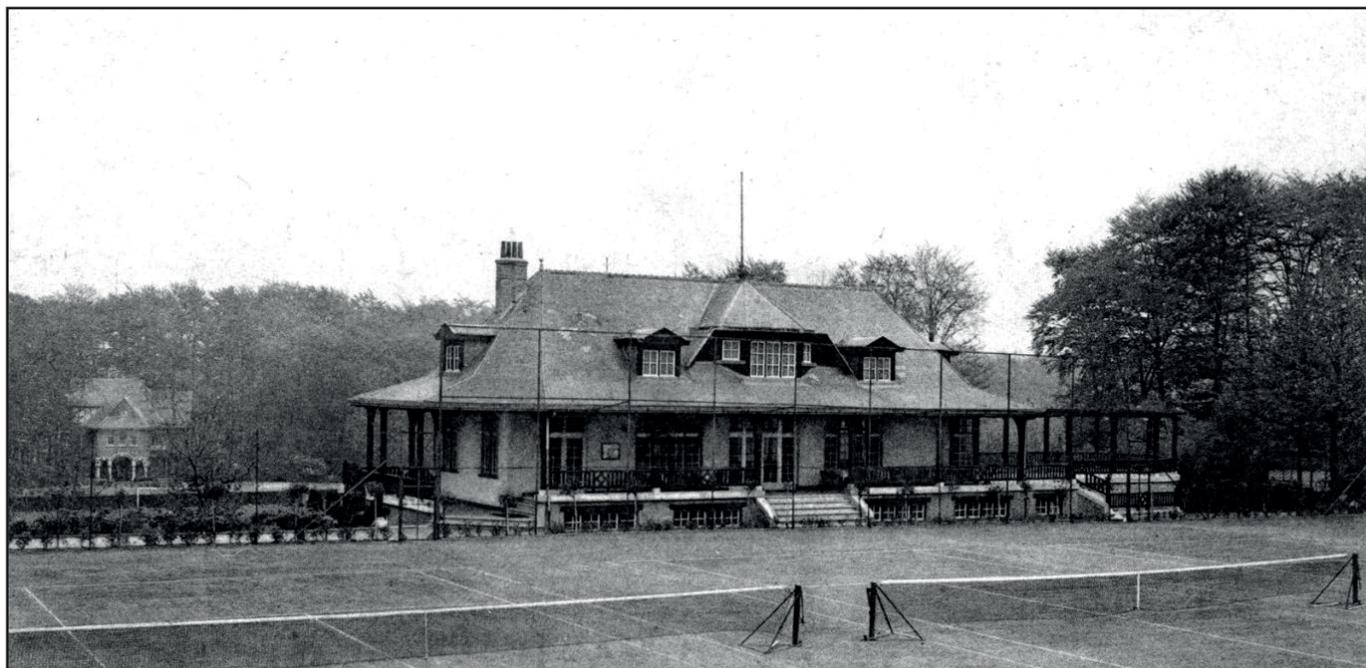
Les cours et tribunaux seront déchargés d'une part non négligeable de recours en tous genres, ce qui aura un effet positif sur la résorption de l'énorme arriéré judiciaire.

Enfin, ce dossier démontre de façon éclatante l'inutilité totale des séances d'information, enquêtes publiques, commissions de concertation et autres réunions entrant dans le cadre de la « Démocratie participative », tellement vantée officiellement.

Toutes ces activités chronophages, tant pour les services administratifs que pour les simples citoyens, n'ayant aucune influence sur les décisions finales, peuvent être sans problème supprimées au plus grand bénéfice du temps de loisir de chacun.

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de ma haute considération,

Dr. E. Willieme
Citoyen uclois réaliste mais écœuré.
(envoyé le 12 août 2021)



Vue ancienne de l'établissement sportif, avec au fond la « villa Slosse ». Collection YB.

Promenade au Verrewinkel le 13 juin 2021



Après avoir été contraints de reporter nos activités à plusieurs reprises, nous avons enfin pu organiser la promenade projetée au Verrewinkel. Celle-ci avait déjà été annoncée pour le mois précédent mais il fallut y renoncer. Ce dimanche 13 juin, le beau temps a participé à la reprise (espérons définitive) de nos rencontres mensuelles. La promenade avait été préparée en collaboration avec l'échevinat de la Culture qui s'est chargé des annonces et des réservations. Notre Cercle a bien sûr assuré la conduite de la visite, en la personne de Patrick Ameeuw. Il s'agissait de faire le tour de ce coin excentrique, et peu connu, de la commune. Nous sommes partis de l'entrée du Domaine Latour de Freins, avons traversé le bois de Verrewinkel, rejoint le cœur du hameau historique, à la frontière entre Uccle et Linkebeek, poussé une pointe jusqu'à la ferme de Perk, franchi à nouveau le ruisseau du Verrewinkelbeek pour longer la ferme Saint-Eloi et atteindre le quartier du Homborch, plus précisément le site COBRALO. Enfin, nous sommes revenus à notre point de départ, rue Engeland.

Il y avait beaucoup à dire en chemin, tant sur l'histoire ancienne du site que sur sa nature variée. L'intérêt des lieux comme la météo agréable ont paru satisfaire les 25 à 30 promeneurs. Seul bémol pour certains, le caractère plutôt abrupt de la descente vers la vallée, dans le bois de Verrewinkel.

Vlan

L'hebdomadaire *Vlan* du 26 mai 2021 a consacré un article et sa « une » à notre Cercle. C'est le journaliste Julien Semminckx qui en a pris l'initiative après nous avoir rendu visite. De toute manière, il connaît son sujet puisqu'il est membre de notre association.

Exposition

Notre équipe de travail a consacré une bonne partie des semaines d'été à la préparation de l'exposition sur les « Châteaux et ensembles ouvriers à Uccle » que nous présenterons au Doyenné en octobre de cette année (du 2 au 17 précisément). Pour en savoir plus, voir le Bulletin d'informations.

P.A.

Wolvendael

Stève Polus, rédacteur en chef du magazine communal Wolvendael, a pris sa retraite après avoir dirigé la revue durant onze années. Le numéro 671 de mai-juin 2021 a été le dernier mis en page sous sa férule. Nous lui souhaitons une heureuse et active « nouvelle vie » et espérons le retrouver lors de futurs événements dans la commune. Depuis fin juin, il est remplacé par une nouvelle équipe dont nous vous reparlerons par la suite, mais avec laquelle nous avons déjà eu de bons contacts car les uns et les autres souhaitons maintenir la bonne collaboration entre le magazine et notre Cercle.

« Les Chasseurs de Prinkères »

Le 1^{er} juin 2021, La fanfare des Chasseurs de Prinkères a été inscrite à l'Inventaire du patrimoine culturel immatériel de la Région bruxellois (sous le n° de dossier 5000 – 0020), rejoignant ainsi des traditions aussi prestigieuses que l'Ommegang ou le Théâtre de Toone.



La fanfare des « Les Chasseurs de Prinkères » en prestation rue du Repos à Uccle (2019).

Cette décision honore une association qui veut redonner vie à une manifestation importante du folklore ucclais, à savoir la venue annuelle des « Chasseurs de Prinkères » à Saint-Job.

La coutume s'est perdue après la Première Guerre mondiale ; elle a été relancée quelques années sous l'impulsion des « Bergspelers » et – depuis 2014 – c'est la fanfare dirigée par André Vital qui a repris le flambeau, pour longtemps espérons-le¹.

Nous nous sommes toujours réjouis de cette initiative qui répond à l'un des trois domaines défendus par notre Cercle : le folklore d'Uccle.

Nous partageons le bonheur et la fierté d'André Vital qui est aussi un de nos membres les plus actifs. Nos félicitations s'adressent bien sûr en même temps à toute l'équipe de musiciens qui fait vivre la fanfare.

« Carré Coghén »

Le projet de lotissement, présenté sous le nom – guère heureux – de « Carré Coghén », a fait l'objet d'un permis de bâtir en juin 2021, après deux passages en commission de concertation et des adaptations ayant entraîné la diminution des volumes projetés.

Les opposants ont encore tenté un recours en suspension devant le Conseil d'Etat mais celui-ci n'a pas abouti. Les travaux de démolition de la zone concernée (entre la rue du Doyenné et le square Coghén) ont donc commencé au milieu des vacances scolaires d'été.

C'était une des conditions associées au permis, afin de répondre à l'opposition farouche de riverains et de l'Ecole communale du Doyenné, particulièrement des parents d'élèves.

Ces travaux comprennent aussi la destruction de l'ancienne brasserie de la Presse, ou Dits-Derauw (rue du Doyenné 58), ce que notre Cercle n'a pas manqué de relever et de regretter lors des précédentes séances de concertation ... mais en vain.

¹ Pour en savoir plus, consulter le site de l'Inventaire ou – par exemple – l n° 274 (mai 2019) de notre revue. *Ucclesia*.



Démolitions préalables au lotissement entre la rue du Doyenné et le square Coghen : mur latéral de l'ancienne brasserie Dits (vue depuis le bas du square Coghen ; la rue du Doyenné est à droite. Août 2021).

Démolitions préalables au lotissement entre la rue du Doyenné et le square Coghen (vue depuis la rue du Doyenné). Août 2021).



Du côté du Bourdon

Le terrain (de 4,2 ha) situé entre la voie de chemin de fer et les rues du Bourdon et du Château d'Or (quartier du Bourdon), et comprenant le site de l'ancienne imprimerie *Illochroma*, a été racheté par le fonds d'investissement Gingko². Plus tard, celui-ci - sous le nom de « Les Jardins du Kinsendaël sprl » - a lancé un projet de lotissement qui est passé en séance de concertation le 20 juillet de cette année.

Mais il a rencontré beaucoup d'opposition de la part des riverains et n'a pas obtenu d'avis favorable de la Commission. La raison principale tient au fait que le projet ne proposait que des logements, répartis sur 3 immeubles, alors que le PPAS prévoyait un environnement mixte, comprenant aussi commerces, bureaux et ateliers.

² à SBS, société de promotion immobilière d'origine israélienne. Cfr *Le Soir*, 5 avril 2018.

Pont de chemin de fer

En séance du 20 juillet 2021, la Commission de concertation a rendu un avis favorable sur un important projet de la S.A. *Infrabel* (gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire). Il concerne le renouvellement du passage supérieur de la halte SNCB de Saint Job (sur la ligne 26), la démolition du pont existant et son remplacement par un nouveau pont, sur le tracé de l'avenue Jean et Pierre Carsoel. Nous aurons certainement encore l'occasion d'évoquer cet ambitieux chantier qui ne s'ouvrira pas avant 2023.

« 't Misverstand »

Le restaurant bien connu, « 't Misverstand » (chaussée d'Alseberg 916), a cessé ses activités au cours du confinement. L'endroit est vide et l'enseigne qui surmontait l'entrée a été enlevée. C'est avec le diable du « Vieux Spijrtigen Duivel » la seule enseigne historique à garder ses fonctions dans une auberge ucquoise. A noter que la pièce authentique est conservée dans les réserves communales et que le panneau qui a « disparu » est donc une copie. Néanmoins nous souhaitons le retrouver en place le plus tôt possible, en même temps que la réouverture des lieux.

Chantiers verts et bleus

Différents chantiers sont en cours dans des espaces verts de notre commune. Certains d'entre eux ont été évoqués dans notre revue.

La rénovation du chemin du **Crabbegat** se poursuit. Elle avait été interrompue durant près d'un an (de mars 2020 à février 2021) en partie à cause de la pandémie.

Depuis mai de cette année, le **parc Montjoie** fait l'objet d'une réfection qui touche les chemins, des murs et des zones humides.

Le réaménagement de la **vallée du Geleytsbeek** (chaussée de Saint-Job) n'a pas cessé. Après les noues entre les rues Engeland et Papenkasteel, la transformation du carrefour avec la rue du Repos et l'avenue de la Chênaie ainsi que la création de la zone dite du « bas du Kauwberg » (avenue Dolez), c'est au tour du tronçon entre le chemin du Kauwberg et le clos Bourgmaster de Keyser de bénéficier d'aménagements mettant le ruisseau en valeur.

Ecureuils

Beaucoup d'Ucquois connaissent le plaisir d'observer des écureuils lors de promenades dans leur quartier ou, mieux encore, dans leur jardin. Néanmoins le réseau routier peut nuire à ces charmants animaux en les empêchant de passer sans risque d'un espace vert à l'autre. C'est pourquoi la commune d'Uccle a projeté la création d'*écuroducts* pour faciliter leurs déplacements. Le premier d'entre eux a été installé ; il joint le plateau Avijl au parc Fond'Roy (par la Vieille rue du Moulin).

P.A.

EXPOSITIONS, LECTURES, ACQUISITIONS

Nous avons lu

L'*Association du patrimoine artistique* a consacré au peintre Louis Thévenet une exposition qui s'est tenue en ses locaux, du 25 février au 3 avril 2021.

A cette occasion, elle a édité un catalogue sous le titre de « **Louis Thévenet : la vie est là, simple et tranquille** » (78 pages, nombreuses illustrations en couleurs).

Constant Ekonomides en a rédigé les textes.

Outre ses qualités artistiques qui lui font occuper une place à part dans la peinture belge, Louis Thévenet (1874-1930) nous intéresse aussi par les liens qu'il a tissés avec Uccle et ses environs. Il a d'ailleurs donné son nom à une avenue de notre commune, non loin de l'Observatoire. Constant Ekonomides, grand connaisseur de l'art belge

des XIXe et XXe siècles, retrace la biographie du peintre ainsi que l'évolution de son style. Il montre ainsi que Thévenet, admiré surtout par l'atmosphère intimiste de ses intérieurs modestes, aussi fait ses preuves dans des genres différents. P.A.

Nous avons reçu

De Jean-Marie Hanneesse et Yolande Bertrand, membres de notre Cercle, des souvenirs de membres de leur famille ayant fait partie de la **Résistance** durant la Seconde Guerre mondiale : Simone Sadin et son premier mari, Gabriel Ottlet. Simone Sadin avait épousé en secondes noces Charles Hanneesse (dont les souvenirs sur le quartier Vanderkindere sont parus dans notre revue). P.A.

De madame Françoise Bergeret les **plaques odonymiques des chaussées d'Alseberg et de Drogenbos** autrefois apposées à la maison qui se situait à l'angle nord de ces deux artères. Son père, riverain de

ce carrefour, les avait sauvées de la disparition lors de la destruction de ce bâtiment - et d'autres, notamment la brasserie du Château d'Or - faite en préparation de l'établissement du périphérique sud, projet (non abouti) qui bouleversa profondément l'aspect de ce quartier à la fin des années 1960. Cette maison abrita entre autres l'épicerie *Au Marché Matinal* (photo). Y.B.



« Au Marché matinal », angle nord des chaussées d'Alseberg et de Drogenbos.

IN MEMORIAM

Rik Ryckaert

Henri-Joseph (alias Rik) Ryckaert (Ukkel 13 juni 1928 – Aalst 7 juni 2021) maakte deel uit van de « oude garde » die onze Kring vanaf het begin heeft gesteund. Hij was ingeschreven als lid sinds 1969 tot aan zijn dood. Maar hoewel hij een belangrijke rol speelde, heeft hij nooit willen deel uitmaken van onze bestuursraad. Het is waar dat hij talrijke activiteiten had³. Het was één van die ras-Ukkelaars, meestal Nederlandstalig maar altijd tweetalig, die de Kring hebben verrijkt met hun kennis, getuigenissen en deskundigheid.

3 O.a. was hij lid van de « Vrienden van de Kapel van Stalle ».

De oude Ukkelaars definieerden zich aanvankelijk volgens hun wijk (Stalle, Carloo, Verrewinkel, Kalevoet..); Rik Ryckaert was van Carloo - Sint Job, zijn belangrijkste, maar niet enige, werkterrein. Wij zijn hem veel verschuldigd: schrijven van artikels, voorbereiding van tentoonstellingen... Van al deze initiatieven zou ik zijn inzet willen benadrukken voor het plaatsen van de grafsteen van een heer van Carloo (Jean van der Noot) in de parochiekerk van Sint Job in 1974. Onze bestuurder Leo Camerlynck brengt hem hulde in de volgende tekst.

Samen betuigen wij hier de echtgenote van Rik Ryckaert en zijn uitgebreide familie onze dankbaarheid en onze innige deelneming.

P.A (vert. K. Huygen)

Henri-Joseph (alias Rik) Ryckaert (Uccle 13 juin 1928 – Alost 7 juin 2021) faisait partie de la « vieille garde » qui a soutenu notre Cercle depuis ses débuts. Dans nos tables, il a été membre de 1969 jusqu'à son décès. Mais malgré le rôle important qu'il a joué, il n'a jamais demandé à entrer dans le conseil d'administration. Il est vrai qu'il avait de très nombreuses activités⁴.

C'était un de ces Ucclois de souche, pour la plupart néerlandophones mais toujours bilingues, qui ont apporté au Cercle leurs

connaissances, leurs témoignages et leur savoir-faire. Les anciens Ucclois se définissaient d'abord par hameau-quartier (Stalle, Carloo, Verrewinkel, Calevoet ...); Rik Ryckaert était de Carloo - Saint-Job où il a principalement, mais pas exclusivement, œuvré. Nous lui devons beaucoup : rédaction d'articles, préparation d'expositions ... Parmi ces initiatives, je soulignerais d'abord sa contribution au placement de la pierre tombale d'un seigneur de Carloo (Jean van der Noot) dans l'église paroissiale de Saint-Job en 1974.

Notre administrateur, Leo Camerlynck, lui rend hommage dans le texte qui suit.



Rik Ryckaert tussen een van zijn dochters en zijn echtgenote (tentoonstelling van de 50e verjaardag van onze Kring, 2016)

Ensemble nous exprimons à l'épouse de Rik Ryckaert et à nombreuse famille notre gratitude et nos condoléances les plus émues.

P.A.

In Memoriam (Nederlands)

Ukkel telt bijna 85.000 inwoners doch weinig Ukkelaars kunnen er prat op te gaan te zeggen dat ze van generatie op generatie uit onze

mooie gemeente stammen. Henri Joseph Ryckaert, beter bekend als Rik, behoorde tot die weinige Ukkelaars, die daarbij trouw zijn gebleven aan tradities, cultuur en taal.

Ukkel-Sint-Job was zijn bakermat. Samen met zijn lieve echtgenote Catherine Van den Abeele woonde hij in het aloude Carloo, waarvan hij de geschiedenis

koesterde. Drie dochters en één zoon telde het gezin. Tien klein-en achterkleinkinderen volgden. Ukkel-Sint-Job kende ooit een rijk cultuurleven, waaraan Rik deelnam. In de loop der jaren verschaalde het cultuurleven. De Bergspelers bleven nog het langst overeind. Hoofdzakelijk het Nederlandstalige cultuurleven zieltoogde. Zo bestond er de ooit actieve Xaveriuskring waar hij zijn muzikaal talent kon ontplooien. Het Davidsfonds Ukkel Sint-Job behoorde ooit tot de actiefste cultuurvereniging in Ukkel en zelfs binnen het Brusselse gewest.

⁴ Il faisait par exemple partie des « Amis de la chapelle de Stalle », association autrefois animée par notre ancien président.

Samen met de heer Vercruyse zette Rik heel wat waardevolle activiteiten op touw. *Het Witte Huis* mocht bomvolle zalen beangstellenden verwelkomen. Het Davidsfonds Ukkel -Sint-Job fuseerde met het Davidsfonds Ukkel Boetendael. Belangstelling voor de heemkunde en de geschiedenis koesterde Rik heel zijn leven. Samen met Raf Meurisse en Robert Boschloos stichtte hij de plaatselijke heemkring *Bernoï van Cariloo*, die hoofdzakelijk focuste op de geschiedenis van Sint-Job. Het lijdt dan ook geen twijfel dat zijn interesse ook ging naar onze Ukkelse Geschied- en Heemkundige Kring, waarvan hij jarenlang lid was.

Ook was hij een trouw lid van het meer dan 100 jaar oude eerbiedwaardige genootschap Eigen Schoon en De Brabander.

Rik Ryckaert was als diepgelovige ook een graag geziene persoon in kerkelijke kringen.

Beroepshalve bouwde Rik Ryckaert een loopbaan op in het verzekeringswezen. Met enig pijn in het hart verhuisde het gezin naar hartje Pajottenland, meer bepaald in Sint-Kwintens-Lennik. Toch bleef Rik contact houden met het Ukkel, waar hij zo veel jaren vrijwillig werk leverde in het sociale en het culturele leven. Het was ook met lede ogen dat hij, net als de andere echte Ukkelaars en gewezen bestuursleden van onze Kring, Robert Boschloos en Raf Meurisse, moest gadeslaan hoe zijn dierbare gemeente vervreemde tot een nog weinig gemoedelijke voorstad. Tempus fugit !

Rik Ryckaert rust in het zachte Pajottenland, waar hij eveneens graag vertoefde.

L.C.

In Memoriam (français)

Uccle compte près de 85 000 habitants, mais peu d'Ucclois peuvent être fiers de dire qu'ils viennent de notre belle commune depuis plusieurs générations. Henri Joseph Ryckaert, plus connu sous le nom de Rik, était l'un de ces rares Ucclois à rester fidèles aux traditions, à la culture et à la langue.

Uccle-Saint-Job était son berceau. Avec sa chère épouse Catherine Van den Abeele, il a vécu dans l'ancien Carloo, dont il chérissait l'histoire.

La famille se composait de trois filles et d'un fils. Dix petits-enfants et arrière-petits-enfants ont suivi.

Uccle-Saint-Job avait autrefois une vie culturelle riche, à laquelle Rik participait. Au fil des ans, celle-ci s'est détériorée. Les « Bergspelers » ont survécu le plus longtemps. Surtout la vie culturelle néerlandophone était en train de mourir. Par exemple, il y avait le « Xaveriuskring », autrefois actif, où il pouvait développer son talent musical. Le Davidsfonds Uccle Sint-Job était autrefois l'une des associations culturelles les plus actives à Uccle et même en région bruxelloise. Avec M. Vercruyse, Rik a mis en place de nombreuses activités intéressantes. *La Maison Blanche* a pu accueillir des salles combles à s'en effrayer. Le Davidsfonds Uccle-Sint-Job a fusionné plus tard avec le Davidsfonds Uccle Boetendael.

Rik a nourri un intérêt pour l'histoire et le folklore tout au long de sa vie. Avec Raf Meurisse et Robert Boschloos, il a fondé le Cercle d'histoire locale *Bernoï van Cariloo*, qui s'est principalement concentré sur l'histoire de Saint-Job. Nul étonnement donc à ce que son intérêt se soit également porté sur notre Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle dont il a été membre pendant de nombreuses années. Il était également un membre fidèle de la vénérable société centenaire « Eigen Schoon en De Brabander ».

En tant que personne profondément religieuse, Rik Ryckaert était également quelqu'un d'apprécié dans le milieu paroissial.

Sur le plan professionnel, Rik Ryckaert a fait carrière dans le secteur des assurances.

Avec un peu de douleur au cœur, la famille a déménagé au cœur du Pajottenland, plus précisément à Sint-Kwintens-Lennik.

Pourtant, Rik est resté en contact avec Uccle, où il a passé tant d'années à faire du bénévolat dans la vie sociale et culturelle. C'est aussi avec tristesse que lui, comme les autres vrais Ucclois et anciens membres du conseil d'administration de notre Cercle, Robert Boschloos et

Raf Meurisse, a dû voir comment sa chère commune s'est transformée en une banlieue moins conviviale. Tempus fugit !

Rik Ryckaert repose dans le doux Pajottenland, où il aimait aussi tant séjourner.

L.C.

IN MEMORIAM Josiane Vandercruyce

Fidèle membre de notre Cercle, Josiane Vandercruyce nous a quittés le 9 mai 2021 à l'âge de 71 ans. Avec son mari, elle figurait parmi les participants les plus assidus à nos activités et promenades. Sa présence nous manquera, mais son époux, Daniel Deheuy, a exprimé sa détermination à garder les liens avec le Cercle.

Ce qu'il fit déjà en suivant la promenade au Verrewinkel en juin dernier. Nous lui réitérons nos condoléances les plus chaleureuses.

P.A.

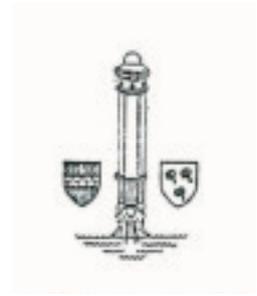


*L'ancienne brasserie Dits quelques jours avant sa démolition
(août 2021).*

Membres d'honneur Ereleden

(par ordre d'octroi du titre) (volgens de orde van toekenning van de titel)

M. le Pasteur Emile Braekman, fondateur et ancien administrateur (+)
M. André Gustot, ancien administrateur (+)
M. Jean Deconinck, fondateur, ancien administrateur et vice-président
M. Paul Martens, ancien administrateur
M. Michel Maziers, ancien administrateur et vice-président (+)
M. Jacques Lorthiois, administrateur et ancien vice-président (+)
M. Henry de Pinchart de Liroux, ancien administrateur (+)
Mme Monique Van Tichelen, ancien administrateur (+)
De heer Jacques-Robert Boschloos, gewezen bestuurder (+)
M. Jean-Pierre De Waegeneer, ancien administrateur et trésorier (+)
De heer Raf Meurisse, gewezen bestuurder
M. Jean Lhoir, ancien metteur en page d'Ucclensia
M. André Vital, ancien metteur en page d'Ucclensia.



Ouvrages édités par le Cercle Werken uitgegeven door de Kring

Monuments, sites et curiosités d'Uccle - 3e éd. (2001)	6 €
Histoire d'Uccle, une commune au fil du temps	épuisé uitgeput
Les châteaux de Carloo	5 €
Le Kinsendael, son histoire, sa flore, sa faune	2 €
La chapelle de Notre-Dame de Stalle	2 €
Le Papenkasteel à Uccle	2 €
La seigneurie de Carloo & De Heerlijkheid van Carloo	2 €
Uccle en cartes et plans & Ukkel op kaarten en plannen	2 €
Le vallon du Tetteken Elst	5 €
Aspects d'Uccle : contrastes d'hier et d'aujourd'hui / Aspecten van Ukkel : contrasten van vroeger en nu (2016)	10 €
Dialecten in Ukkel/ Dialectes ucclóis (2018)	5 €
Uccle et la Grande Guerre (2018)	20 €
Uccle en 1914-1918 / Ukkel in 1914-1918 (2018)	10 €

Editeur responsable - verantwoordelijke uitgever : Patrick Ameeuw

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Enkel de schrijvers zijn verantwoordelijk voor de artikels die zij ondertekenen.

